

2025-26

**PROGRAMME INTERREG ALCOTRA VI-A 2021-2027 ITALIE-FRANCE PITER+
GRAIES CLIMALAB : PROJET SIMPLE N°1 « DECID » ET PROJET SIMPLE N°3
« E-CHANGE »**

Il est rappelé que la communauté de communes de Haute-Tarentaise participe en qualité de partenaire, au Plan Intégré Territorial (PITer) GRAIES ClimaLab.

La stratégie PITer+ GRAIES ClimaLab, approuvée par le comité de suivi du programme ALCOTRA le 9 avril 2024, est basée sur trois objectifs spécifiques qui seront traduits en trois projets simples respectifs:

- **Projet simple 1 "Transition des collectivités territoriales"** - Soutenir la prise de décision et renforcer la gouvernance transfrontalière grâce à des instruments stratégiques nouveaux ou actualisés de politique publique pour la transition climatique ;
- **Projet simple 2 "Transition des communautés locales"** - Promouvoir une communauté consciente, engagée et protagoniste de la transition climatique, en diffusant, principalement auprès des nouvelles générations, de bonnes pratiques de vie et de travail liées au territoire et à la culture alpine et transfrontalière ,
- **Projet simple 3 "Transition des acteurs économiques"** - Développer un nouveau modèle d'économie de réseau et de chaîne d'approvisionnement transfrontalière pour la transition climatique, la protection de l'environnement et des êtres vivants, notamment en matière de tourisme durable.

La communauté de communes de Haute-Tarentaise est partenaire du projet simple N°1 intitulé « DECID » et du projet simple N°3 intitulé « E-CHANGE ».

Les objectifs du projet simple N°1 « DECID » sont de :

- Sensibiliser, acculturer les collectivités du territoire transfrontalier aux enjeux du changement climatique et à l'économie régénérative ;
- Recenser les données utiles à la transition, existantes sur le territoire transfrontalier, et les rendre accessibles et compréhensibles à nos décideurs, acteurs et ensemble des parties prenantes ;
- Expérimenter des actions pilotes en matière de gestion des ressources naturelles et du changement climatique sur le territoire transfrontalier, selon les compétences des partenaires du projet.

Le partenariat du projet unique 1 est composé comme suit :

Partenaires italiens :

- Ville Métropolitaine de Turin ;
- Unité des communes valdôtaines Grand-Paradis.

Partenaires français :

- Communauté de communes Cœur de Savoie – CHEF DE FILE ;
- Syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard ;
- Communauté de communes des Versants d'Aime ;
- Communauté d'agglomération Arlysère ;
- Communauté de communes de Haute-Tarentaise.
- Le dépôt du projet auprès de l'autorité de gestion s'organise comme ceci :
- Le projet sera déposé par la communauté de communes Cœur de Savoie, Chef de file

- Le susmentionné projet a un budget prévisionnel global d'environ 2 137 500,20 €
 - La communauté de communes de Haute-Tarentaise s'engage à réaliser les activités indiquées et établies dans le formulaire de candidature du projet mentionné ci-dessus, correspondant à un budget prévisionnel de 137 500 € ;
 - La communauté de communes de Haute-Tarentaise sollicite pour la réalisation du projet mentionné ci-dessus une subvention au titre du FEDER d'un montant prévisionnel de 110 000 € correspondant à 80 % du budget total du partenaire ;
 - Dans le respect des règles administratives de l'organisme signataire, conformément aux réglementations nationales et communautaires et dans le cas où le projet serait approuvé et financé, les 20% de la contribution hors FEDER, d'un montant prévisionnel de 27 500 €, seront autofinancés par la communauté de communes de Haute-Tarentaise ;

Les objectifs du projet simple N°3 « E-CHANGE » sont de :

- Créer un modèle économique résilient et inclusif, en valorisant les ressources naturelles et culturelles, en soutenant l'innovation et en relevant des défis tels que le changement climatique et la dépopulation.
- Développer les modèles de tourisme durable : diversification et désaisonnalisation de l'offre touristique, promotion de pratiques innovantes qui respectent l'environnement et améliorent la qualité de vie des habitants (par exemple, grâce aux services écosystémiques).

Le partenariat du projet unique 3 est composé comme suit :

Partenaires italiens :

- GAL Valli del Canavese (chef de file)
- Città metropolitana di Torino
- Camera di Commercio, Industria, Artigianato e Agricoltura di Torino
- GAL valli Ianzo Ceronda e Casternone

Partenaires français :

- Communauté de communes Cœur de Savoie
- Communauté de communes de Haute-Tarentaise

Le dépôt du projet auprès de l'autorité de gestion s'organise comme ceci :

- Le projet sera déposé par le GAL Valli del Canavese , Chef de file
- Le susmentionné projet a un budget prévisionnel global d'environ 2 137 500,00 €
 - La communauté de communes de Haute-Tarentaise s'engage à réaliser les activités indiquées et établies dans le formulaire de candidature du projet mentionné ci-dessus, correspondant à un budget prévisionnel de 236 250,00 € ;
 - La communauté de communes de Haute-Tarentaise sollicite pour la réalisation du projet mentionné ci-dessus une subvention au titre du FEDER d'un montant prévisionnel de 189 000 € correspondant à 80 % du budget total du partenaire ;
 - Dans le respect des règles administratives de l'organisme signataire, conformément aux réglementations nationales et communautaires et dans le cas où le projet serait approuvé et financé, les 20% de la contribution hors FEDER, d'un montant prévisionnel de 47 250 €, seront autofinancés par la Communauté de communes de Haute-Tarentaise ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe de participer au programme Interreg ALCOTRA VI-A 2021-2027 Italie-France PITER+ GRAIES ClimaLab Projet simple N°1 « DECID » et Projet simple N°3 « E-CHANGE3
- **AUTORISE** le Président à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférant ;
- **DIT** que les crédits seront portés aux arbitrages des budgets 2025 à 2027.

Yannick AMET

Président

